L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Activités des membres	11
Annexe B - Activités des secteurs	11
Annexe C - Conseil d'administration	11
Annexe D - Frais d'administration	11

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 9 mars 2019.

Ravenda Dupuis Associés inc.[1]

Terrebonne, le 17 février 2020

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A136351

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

	2019	2018
PRODUITS		
Contributions de la Fédération des caisses Desjardins	161 813 $	140 513 $
Contributions des membres aux activités	53 408	57 793
Cotisation des membres	36 634	36 360
Contributions des caisses affiliées	28 800	28 575
Contributions des participants des secteurs	14 083	14 569
Produits d'intérêts	3 683	2 693
Commanditaires	3 650	3 150
	302 071	283 653
CHARGES		
Activités des membres (annexe A)	93 680	102 778
Activités des secteurs (annexe B)	55 575	50 511
Conseil d'administration (annexe C)	17 327	20 931
Frais d'administration (annexe D)	99 316	93 999
	265 898	268 219
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	36 173	15 434
ACTIF NET AU DÉBUT	203 612	188 178
ACTIF NET À LA FIN	239 785 $	203 612 $

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

	2019	2018
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	238 787 $	191 182 $
Dépôt à terme, taux de 1,4 %, échéant en février 2020	30 370	30 238
	269 157	221 420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	796	995
DÉPÔTS	1 491	1 491
	271 444 $	223 906 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	87 $	- $
Produits perçus d'avance (note 4)	31 572	20 294
	31 659	20 294
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	239 785	203 612
	271 444 $	223 906 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	36 173 $	15 434 $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	199	248
	36 372	15 682
Variation nette d'éléments hors caisse liés au fond de roulement :		
Dépôt à terme	(132)	(14)
Frais payés d'avance	-	1 500
Créditeurs et charges à payer	87	-
Produits perçus d'avance	11 278	(4 553)
	11 233	(3 067)
	47 605	12 615
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(30 000)	(30 000)
Produit de disposition de placements	30 000	30 000
	-	-
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	47 605	12 615
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	191 182	178 567
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	238 787 $	191 182 $

1. Statuts de l'organisme et nature des activités

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle représente et organise des activités pour le personnel retraité de Desjardins, Montréal et Ouest-du-Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Les revenus d'intérêts non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les contributions des participants aux activités sont constatées à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminués de toute dépréciation faite le cas échéant;

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;

- les instruments financiers que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Dépôt à terme

Le dépôt à terme est comptabilisé au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Le mobilier de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports de biens et de services

Les bénévoles consacrent environ 4 620 heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	9 059 $	8 263 $	796 $	995 $

4. Produits perçus d'avance

	2019	2018
Cotisations des membres	28 346 $	20 294 $
Revenus d'activités	3 226	-
	31 572 $	20 294 $

5. Dépendance économique

Des produits représentant 54 % (50 % en 2018) des produits totaux ont été réalisés auprès de la Fédération des caisses Desjardins.

6. Opérations entre apparentés

L'organisme a engagé des honoraires de services avec un membre de la famille immédiate d'un des administrateurs de l'organisme. Les montants en honoraires de services par année financière figurent à l'annexe D.

La direction estime que cet administrateur se retire lors de toutes discussions concernant la responsable du secrétariat.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

7. Instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer.

Risques et concentrations

Par le biais de ses instruments financiers, l'organisme est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque.

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE DESJARDINS, MONTRÉAL ET OUEST-DU-QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

	2019	2018
ANNEXE A - ACTIVITÉS DES MEMBRES		
Coûts des activités	82 340 $	81 213 $
Frais divers	9 370	15 389
Frais de déplacement	1 070	1 276
Autres coûts	900	4 900
	93 680 $	102 778 $
ANNEXE B - ACTIVITÉS DES SECTEURS		
Coûts des activités	44 547 $	42 117 $
Frais divers	10 442	8 004
Frais de déplacement	586	390
	55 575 $	50 511 $
ANNEXE C - CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Frais de déplacement	6 602 $	10 129 $
Frais divers	4 845	2 764
Frais de repas	4 332	5 183
Frais d'hébergement	1 548	2 855
	17 327 $	20 931 $
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Honoraires de services	51 252 $	50 541 $
Loyer	15 632	15 632
Frais postaux	9 894	9 967
Papeterie et frais de bureau	8 708	6 602
Bulletin Entre-nous	5 582	6 282
Cotisation au regroupement	4 054	50
Entretien et réparations	2 400	2 400
Télécommunications	1 111	950
Dons et souscriptions	300	1 236
Amortissement des immobilisations corporelles	199	248
Dépenses administratives	184	91
	99 316 $	93 999 $